

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3707

présenté par
M. Gosselin

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

AVANT L'ARTICLE PREMIER

substituer à "être humain" les mots : « personne âgée de plus de dix-huit ans »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli, qui tend à interdire le recours à l'euthanasie sur les enfants, y compris les mineurs émancipés.